

DEPARTEMENT
des
BOUCHES-du-RHONE
COMMUNE
d' AUBAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 juin 2024

Convocation du **19/06/2024**

Date de publication : **01/07/2024**

Conseillers en exercice : **043**

Présents : **039**

Quorum : **22**

L'An deux mille vingt-quatre, et le mardi vingt-cinq juin à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à L'Espace des Libertés - salle Stéphane Hessel, sous la présidence de M. Gérard GAZAY, Maire.

N° **036-250624**

**OBJET : SECURITE, PREVENTION,
CITOYENNETE ET VILLE
NUMERIQUE**

Approbation de la Convention départementale relative aux relations entre les Communes adhérentes à l'AD CCFF / RCSC 13 et le SDIS 13.

PRESENTS :

Monsieur GAZAY Gérard Maire,
Monsieur ROUSSET Alain, Madame AMARANTINIS Sophie,
Monsieur RUSCONI Vincent, Madame MENET Danielle, Monsieur AGOSTINI Pascal, Madame TRIC Hélène, Monsieur AMY Philippe, Madame MORFIN Geneviève, Monsieur LEVISSE André, Madame HARKANE Stéphanie, Monsieur LEANDRE Yoann, Monsieur MOURNAUD Léo, Madame LEVASSEUR Jeannine, Monsieur LOUIS Jean-Bernard, Madame GABRIEL Julie Adjoints,
Madame DUPLAN Irène, Madame MOISE-HIRMAN Monique,
Monsieur GUEDJ Laurent, Madame BOURGUIGNON Cécile,
Madame AMOROS Brigitte, Madame ROUX Magali, Monsieur CHAMLA Franck-Clément, Madame THIBAUD Faustine, Monsieur COETTO Jérémy, Monsieur PANGOURASSOU Jérémy, Monsieur KOURICHI Zarick, Madame BENASSAYA-NIVET Dominique,
Madame MEZERGUES MAUTREF Eliette, Monsieur SALONE Arthur, Monsieur GRANDJEAN Denis, Madame FARDOUX Clémentine, Monsieur LATZ Alexandre, Madame MELIN Joëlle,
Monsieur MIROUX William, Monsieur PERRIN-TOININ Yves,
Monsieur HERMANT Matthieu, Madame BOUGEAREL Michèle,
Monsieur ZANARINI Marc Conseillers Municipaux,
formant la majorité des Membres en exercice.

EXCUSES:

Monsieur JARQUE Patrice (donne pouvoir à Monsieur GAZAY Gérard), Madame GIOVANNANGELI Magali (donne pouvoir à Monsieur LATZ Alexandre), Madame BOISSON Valérie (donne

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20240625-250624_36-DE
Reçu le 01/07/2024
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
01/07/2024



Délibération n° 036-250624 du Conseil Municipal du 25 juin 2024 (suite)

pouvoir à Madame FARDOUX Clémentine), Madame METCHÉ-BARTHELEMY Mathilde (donne pouvoir à Monsieur ROUSSET Alain)

ABSENTS :

Monsieur Zarick KOURICHI a été élu(e) secrétaire

Monsieur Vincent RUSCONI rapporte :

L'Association Départementale des Comités Communaux Feux de Forêts et des Réserves Communales de Sécurité Civile des Bouches du Rhône (l'AD CCFF 13) propose d'adhérer à la convention Départemental relative aux relations entre les communes adhérentes à l'AD CCFF/RCSC13 et le SDIS13.

Cette convention détermine les conditions dans lesquelles l'AD CCFF 13 et les membres qui la composent, collaborent aux missions de Sécurité Civile aux côtés du SDIS13.

L'Association Départementale des Comités Communaux Feux de Forêts et des Réserves Communales de Sécurité Civile des Bouches du Rhône (l'AD CCFF 13) est l'unique organe qui regroupe les 80 communes ayant mis en place de tels dispositifs de prévention et d'assistance à la sauvegarde, non seulement des espaces sensibles, mais également des populations et des biens.

L'AD CCFF 13 s'attache à coordonner, former et soutenir l'action des 2.400 bénévoles des Bouches-du-Rhône.

Cette délibération propose donc d'approuver la convention l'AD CCFF 13 et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

CONSIDERANT l'intérêt pour la Ville d'Aubagne d'approuver les termes de ladite convention,

VU l'avis favorable du Conseil d'Administration de l'AD CCFF/R.C.S.C.13 du 15 Février 2024, approuvant à l'unanimité le nouveau projet de convention Départementale relative aux relations entre les communes adhérentes,

VU l'examen en Commission Municipale,

Après en avoir délibéré, DECIDE :

ARTICLE 1^{er} : d'APPROUVER les termes de la convention départementale relative aux relations entre les communes adhérentes à l'AD CCFF/ RCSC13 et le SDIS13 ;

ARTICLE 2 : d'AUTORISER Monsieur le Maire à signer ladite convention.

ADOpte A L'UNANIMITE des MEMBRES PRESENTS

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20240625-250624_36-DE
Reçu le 01/07/2024
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
01/07/2024



Délibération n° 036-250624 du Conseil Municipal du 25 juin 2024 (suite)

POUR EXTRAIT CONFORME

Gérard GAZAY
Maire

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20240625-250624_36-DE
Reçu le 01/07/2024
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
01/07/2024

